

LA BIOSÉCURITÉ, C'EST NOTRE RESPONSABILITÉ!

Citoyens

En vacances ou en pratiquant vos activités extérieures préférées comme la randonnée, le cyclisme, le VHR, la chasse et la pêche, etc., vous pourriez causer de graves dommages à une production agricole.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Certains insectes, champignons, mauvaises herbes, virus et bactéries peuvent détruire ou endommager fortement les cultures?
- C'est l'activité humaine qui, par le déplacement de terre et de résidus, est la plus grande cause de propagation de ces organismes nuisibles?
- Vous pouvez éviter de propager ces organismes nuisibles aux cultures lors de la pratique de vos activités?
- Par de simples gestes, vous protégerez toute une économie locale?

QUOI FAIRE ?

1

Veillez à circuler dans les endroits autorisés seulement et à obtenir l'accord des propriétaires lorsque vous êtes en propriétés privées.



2

Évitez de jeter de la nourriture dans la nature.

- Il peut sembler écologique de jeter de la nourriture dans la nature. Cependant, les fruits et légumes frais, ainsi que toute nourriture, peuvent contenir ou attirer des ravageurs. De plus, la nourriture que nous achetons à l'épicerie peut provenir d'un peu partout dans le monde et contenir des ravageurs qui peuvent envahir et détruire notre biodiversité. De ce fait, il est important de disposer de nos déchets de nourriture de façon sécuritaire.



LA BIOSÉCURITÉ, C'EST NOTRE RESPONSABILITÉ!

QUOI FAIRE ?

3

Respectez les consignes de biosécurité lorsqu'elles sont affichées à l'entrée d'une entreprise.

- Ces pancartes visent à informer les visiteurs des mesures à respecter avant de circuler sur l'entreprise. Un numéro de téléphone y est inscrit pour vous permettre de contacter la personne qui vous expliquera quoi faire. Il est impératif de respecter les mesures établies dans les secteurs où la biosécurité est en vigueur.



4

Nettoyez vos chaussures et votre moyen de déplacement avant de vous rendre dans un nouveau secteur.

- Comme la plupart des organismes nuisibles se propagent par le déplacement de la terre et des résidus végétaux, le nettoyage fréquent de vos chaussures et de votre moyen de déplacement permet d'éviter de les déplacer d'un endroit à un autre. Ceci est d'autant plus important si vous changez de secteur pour votre activité.



5

Restez sur les sentiers balisés.

- Vous éviterez de contaminer votre moyen de déplacement ou vous-même avec un organisme nuisible pouvant se retrouver sur le sol ou sur une plante (graines, œufs d'insectes, maladies fongiques, bactéries, virus, etc.) et de le déplacer.



Photo : Christian Milette